

Royaume du Maroc
Le Chef du gouvernement



CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 3/ONDH/ONU/2013

RELATIF A L'IMPRESSION DE DOCUMENTS

En application de l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16 et l'alinéa 3 paragraphe 3 de l'article 17 du Décret N° 2.06.388 du 16 Moharrem 1428 (05 février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle

APPEL D'OFFRES OUVERT N° 3/ONDH/ONU/2013

Marché passé par appel d'offres ouvert sur Offre de prix (séance publique) en application des dispositions de l'Article 16 §1 A2 et Article 17 §3 A3 du décret n° 2.06.388 du 16 Moharrem 1428 (5 Février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion

Entre

L'Observatoire National de Développement Humain (ONDH) représenté par son président, agissant en vertu des pouvoirs qu'il détient.

D'une part

Et

La société :

Nature juridique :

Siège social :

Au capital de :

Inscrite au registre de commerce de sous le n° :

Affiliée à la CNSS sous le n° :

Patente n° :

Titulaire du compte bancaire n° ouvert à

Représenté par agissant en qualité de

En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, au nom et pour le compte de ladite société.

Et désigné ci-après par le concurrent

D'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 : OBJET DU MARCHÉ

Le présent marché a pour objet l'impression de documents de l'ONDH (cf. article 6)

ARTICLE 2 : PIÈCES CONSTITUTIVES DU MARCHÉ

Les pièces constitutives du marché sont :

- 1/ L'acte d'engagement.
- 2/ Le bordereau des prix détail estimatif.
- 3/ Le présent document, portant la mention lu et accepté par le contractant et dûment daté et signé.
- 4/ le CCACT.

En cas de contradiction entre ces documents, ils prévalent selon l'ordre où ils sont énumérés.

ARTICLE 3 : REFERENCE AUX TEXTES GENERAUX

- Le décret n° 2.06.388 du 16 Moharrem 1428 (5 Février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion.
- Le Dahir n° 1-85-437 du Rabia II 1406 (20 décembre 1986) portant promulgation de la loi n°30-85 relative à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).
- Le Décret-Royal n° 330-66 du 21 Avril 1967 portant règlement général de la comptabilité Publique tel qu'il a été complété et modifié ;

Ainsi que tous les textes réglementaires relatifs aux marchés de l'Etat en vigueur à la date de passation du présent document.

ARTICLE 4 : VALIDITE DU MARCHÉ

Le présent marché ne sera valable, définitif et exécutoire qu'après approbation par l'autorité compétente.

ARTICLE 5 : MODE DE PAIEMENT

Les prestations du présent marché seront réglées par facture sur la base d'un bon de livraison jusqu'à livraison totale des prestations objets du marché. La facture sera établie selon l'application des prix unitaires figurant au bordereau des prix aux quantités réellement exécutées.

Les prix comprennent tous les frais nécessaires.

ARTICLE 6 : DESCRIPTION DES PRESTATIONS

- **150 copies du Document : Les disparités d'accès à une éducation de base de qualité au Maroc en format A4**

Nombre de page: 276 pages + la couverture

Intérieur : Impression numérique en quadrichromie recto verso sur papier couché 135 grs

Couverture : impression numérique en quadri Recto sur papier couché mat 300 grs + pelliculage mat recto. Reliure : Dos recto collé

- **200 copies du Document : " Tableau de bord du développement humain rapport d'analyse : tendances du développement humain au Maroc, format A4**

Nombre de page 232 + couverture

Intérieur : Impression numérique en quadrichromie recto verso sur papier couché 135 grs

Couverture : impression numérique en quadri Recto sur papier couché mat 300 grs + pelliculage mat recto. Reliure : Dos recto collé

- **5000 dépliants Al Bacharia 10*21 cm fermé 30*21 cm ouvert**

Impression en quadri recto/verso sur papier couché 250grs

+plastification mat Recto/verso

- **1000 Plaquette institutionnelle de l'ONDH format 12*21 cm fermé 36*21cm ouvert** Impression en quadri recto /verso en arabe et français sur papier couché 250 grs + plastification mat recto verso

- **500 bulletins de liaison format A4, Piqué**

Nombre de pages : 8

Impression recto verso, quadrichromie sur papier couché mat 135 grs, piqué

- **1000 Stylo**

(Avec les logos de l'ONDH imprimés)

- **1000 Bloc Notes de 50 pages, format A5**

Couverture : Impression en couleurs sur papier couché 300grs

- **500 Portes document en simili cuir personnalisé**

(Avec les logos de l'ONDH imprimés)

- **500 CD ROM " 3^{ème} rapport de l'ONDH**

Gravage, Habillage imprimé en couleurs + Etuis en Plastique

- **500 CD ROM " Tableau de bord du développement humain rapport d'analyse : tendances du développement humain au Maroc**

Gravage, Habillage imprimé en couleurs + Etuis en Plastique

- **500 CD ROM " Disparités d'accès aux soins de santé au Maroc »**

Gravage, Habillage imprimé en couleurs + Etuis en Plastique

ARTICLE 7 : OBLIGATION DU CONCURRENT

Le concurrent sera tenu de provoquer lui-même les instructions écrites et figurées qui pourraient lui manquer lors de l'établissement de ses prix unitaires et au cours de la livraison. Il ne pourra jamais se prévaloir du manque de renseignements pour justifier une exécution contraire à la volonté de l'administration.

ARTICLE 8 : DROIT DE TIMBRE ET D'ENREGISTREMENT

Tous frais de timbre et d'enregistrement seront à la charge du contractant.

ARTICLE 9 : OBLIGATIONS DE L'ADMINISTRATION

L'administration fournira au contractant pour les besoins de l'édition

- Le texte intégral saisi sous forme informatique sous format PDF ou Word pour chaque document et sur support papier ;

ARTICLE 10 : DELAIS D'EXECUTION

Le délai d'exécution est fixé à 10 jours .Ce délai commencera à courir au lendemain de la date qui sera précisée sur l'ordre de service de commencement des travaux adressés au contractant.

ARTICLE 11 : PENALITES DE RETARD

A défaut par le contractant d'avoir terminé les travaux dans le délai fixé à l'article 12, il lui sera appliqué, sans préjudice, des mesures coercitives qui pourraient être prises par l'Administration en application de l'article 60 du CCAGT, une pénalité 1/1000 du montant du marché par jour calendaire de retard, le montant des pénalités étant plafonné à 10% du montant du marché.

ARTICLE 12 : CONCERTATION- APPROBATION

Le contractant présentera à l'administration pour avis les versions provisoires et définitives de chaque document. Les éventuelles observations de l'administration seront prises en considération par le contractant.

Le bon à tirer pour le nombre d'exemplaires prédéfini par le présent marché, vaudra approbation des documents à imprimer par le contractant.

ARTICLE 13 : RECEPTION PROVISOIRE

Il sera procédé en présence d'une commission à la réception provisoire des documents. Cette commission décidera si le procès verbal de réception provisoire peut être établi.

ARTICLE 14 : LIEU DE LIVRAISON

La livraison doit se faire à l'adresse indiquée ci-après : Observatoire National du Développement Humain, Angle avenue des FAR et Avenue Allal Ben Abdellah Hay Riad Rabat

ARTICLE 15 : SECRET PROFESSIONNEL ET PROPRIETE DES DOCUMENTS

Le contractant est assujetti à la protection du secret professionnel, les données portées à sa connaissance à l'occasion de l'exécution du présent marché ne doivent faire l'objet ni de consultation par des tiers, ni de communication à autrui. En outre, il ne peut en faire un usage préjudiciable à l'administration. Le contractant se porte garant vis-à-vis de l'administration du respect, par son personnel, du caractère confidentiel revêtu par lesdites données.

ARTICLE 16 : RESILIATION DU MARCHE

Pour toutes les conditions de résiliation du marché, il sera fait application de l'article 70 du CCAGT ; par ailleurs, cette clause ne fera pas obstacle à l'application des autres cas prévus par le décret n° 2-99-1087 du 29 Moharrem 1421 (4 Mai 2000) approuvant le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés de travaux exécutés pour le compte de l'Etat.

ARTICLE 17 : REGLEMENT DES CONTESTATIONS

Les litiges ou contestations à survenir entre le contractant et l'administration seront portés devant les tribunaux du Maroc statuant en matière administrative, conformément à l'article 73 du C.C.A.G.T.

ARTICLE 18 : MONTANT DU MARCHÉ

Le montant du présent marché est arrêté à la somme de

ARTICLE 19 : VARIATION DES PRIX

Vu le court délai d'exécution du marché, les prix sont fermes et non révisables.

ARTICLE 20 : service liquidateur

- a) La liquidation des sommes dues par l'ONDH en exécution du marché sera opérée par les soins du président de l'Observatoire National du Développement Humain ou son délégué ;
- b) Les paiements prévus au présent marché seront effectués par le PNUD par le biais d'un virement bancaire.

ARTICLE 21 : ASSURANCE

Conformément aux dispositions de la loi n° 18-01 portant sur l'assurance, le contractant doit souscrire au contrat d'assurance pour la réparation des accidents de travail.

ARTICLE 22 : BORDEREAU DES PRIX DETAILS ESTIMATIFS

Article	Désignation	Qté	Prix Unitaire HT (DH)		Prix total HT (DH)
			En chiffre	En lettre	
1	Document : Les disparités d'accès à une éducation de base de qualité au Maroc, format A4 Nombre de page: 276 pages + la couverture. Impression Recto Verso, quadrichromie, sur papier couché 135 grs. Impression de couverture en quadri recto Mat 300 grs plus pelliculage mat recto. Reliure : Dos recto collé	150			
2	Document : " Tableau de bord du développement humain rapport d'analyse : tendances du développement humain au Maroc, format A4 Nombre de page 232 + couverture Intérieur: Impression numérique en quadrichromie recto verso sur papier couché 135 grs. Couverture : impression numérique en Quadri Recto sur papier couché mat 300 grs + pelliculage mat recto. Reliure : Dos recto collé	200			
3	Dépliants Al Bacharia format 10*21 cm fermé 30*21 cm ouvert Impression en Quadri recto/verso sur papier couché 250grs +plastification mat Recto/verso	5000			
4	Plaquette institutionnelle de l'ONDH format 12*21 cm fermé 36*21cm ouvert Impression en arabe français en quadri recto /verso sur papier couché 250 grs + plastification mat recto verso	1000			
5	Bulletin de liaison format A4, Piqué Nombre de pages : 8 Impression recto verso, quadrichromie sur papier couché mat 135 grs, piqué	500			
6	Stylo personnalisé en couleurs (Avec le logo de l'ONDH imprimé)	1000			
7	Bloc Notes en format A5, 50 pages Couverture : Impression en couleurs sur papier couché 300 grs	1000			
8	CD ROM " 3^{ème} rapport de l'ONDH Gravage, Habillage imprimé en couleurs + Etais en Plastique	500			
9	CD ROM " Tableau de bord du développement humain rapport d'analyse : tendances du développement humain au Maroc Gravage, Habillage imprimé en couleurs + Etais en Plastique	500			
10	CD ROM " Disparités d'accès aux soins de santé au Maroc » Gravage, Habillage imprimé en couleurs + Etais en Plastique	500			
11	Portes document en simili cuir personnalisé (Avec les logos de l'ONDH imprimés)	500			
Prix hors taxe Montant TVA Prix TTC					

Arrêté le présent bordereau des prix détails estimatif à la somme de
..... **dirhams toutes taxes comprises.**

Appel d'offres ouvert

N° 3/ONDH/ONU/2013

relatif à

L'impression de documents

Marché passé par appel d'offres ouvert sur Offre de prix (séance publique) en application des dispositions de l'Article 16 §1 A2 et Article 17 §3 A3 du décret n° 2.06.388 du 16 Moharrem 1428 (5 Février 2007) fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Etat ainsi que certaines règles relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Arrêté le présent marché à la somme de :

En chiffre :

En lettre :

Le contractant

I'ONDH

Rabat, le

Rabat, le